

Avis Public

Rosemont

La Petite-Patrie

Montréal



ORDONNANCES

AVIS est par les présentes signifié aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire d'arrondissement substitut de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté lors de sa séance ordinaire du 3 novembre 2014 les ordonnances suivantes en vertu des règlements indiqués ci-dessous :

- **ORDONNANCE NUMÉRO 2014-26-270**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, relative à l'événement « **Animation des fêtes** » qui se tiendra dans le parc Molson le 6 décembre 2014, entre 10 h et 15 h 30, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NUMÉRO 2014-26-271**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, relative à l'événement « **Triathlon d'hiver 2015** » qui se tiendra dans le parc Maisonneuve le 6 février 2015, remis au 13 février 2015 en cas d'intempéries, entre 11 h et 16 h, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NUMÉRO 2014-26-272**, permettant la vente et la consommation de boissons alcooliques sur le domaine public dans le cadre de l'événement « **Triathlon d'hiver 2015** », qui aura lieu dans le parc Maisonneuve le 6 février 2015, remis au 13 février 2015 en cas d'intempéries, entre 15 h et 16 h, et ce, en vertu du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., chapitre P-1, article 3).
- **ORDONNANCE NUMÉRO 2014-26-273**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, relative à la promotion commerciale « **Regalo** » qui se tiendra au 6799, boulevard Saint-Laurent, le 4 décembre 2014, de 11 h à 18 h, le 5 décembre 2014, de 11 h à 18 h, le 6 décembre 2014, de 11 h à 18 h et le 7 décembre 2014 de 11 h à 23 h, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NUMÉRO 2014-26-274**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, relative à la promotion commerciale « **L'Autre Marché d'Angus** » qui se tiendra au 2300, rue Holt, le vendredi 12 décembre 2014, de 16 h à 21 h, le samedi 13 décembre 2014, de 10 h à 16 h, et le dimanche 14 décembre 2014, de 10 h à 15 h, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

Toute personne intéressée peut consulter ces ordonnances au bureau Accès Montréal situé au 5650, rue D'Iberville, 3^e étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Fait à Montréal, ce 18 novembre 2014.

Le secrétaire d'arrondissement substitut,
Patrick Martel